

AMIANTE FIPTATA - PERSONNEL D'ENCADREMENT

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Organiser les opérations lors d'activités extractives du Bâtiment et des Travaux Publics en terrain amiantifère, dans le respect de la réglementation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

PROGRAMME

Formation initiale pour la Protection des Travailleurs lors d'Activités en Terrain Amiantifère -

Conforme à l'Arrêté n°2010-4553/GNC du 16/11/2010 (Annexe III)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Les aspects réglementaires de la prévention,

La gestion des déblais,

Les méthodes de prélèvement et d'analyse,

Le mode d'élimination des équipements individuels souillés.

Être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante.

Dans un but d'alerte en cas de suspicion de présence de matériaux naturels amiantifères et pour permettre la mise en oeuvre rapide de mesure d'identification ou de renforcement des dispositifs de protection collective et/ou individuelle si nécessaire, une formation théorique et pratique est organisée sur :

- L'identification des minéraux fibreux (notamment serpentines, chrysotile, antigorite, trémolite),
- La reconnaissance de la végétation associée aux péridotites et serpentinites,
- La reconnaissance des formations géologiques potentiellement amiantifères,
- L'aspect des minéraux asbestiformes dans l'environnement,
- L'examen à l'aide d'une loupe binoculaire de matériau fibreux.

PROGRAMME

Rédiger le mode opératoire et les notices de poste

- Evaluer les risques liés à une intervention « Amiante ».
- Définir un PPAE.
- Définir un mode opératoire.
- Définir une notice de poste.

Assister les opérateurs

- Préparer les procédures de contrôle

Vérifier les procédures

Garantir le suivi des déchets

- Identifier un Certificat d'Acceptation Préalable
- Renseigner un BSDA
- Classer les documents relatifs aux déchets

CONDITIONS

Public visé : Personnel encadrant.

Pré-requis : Avoir suivi au préalable la formation Amiante FIMPTATA - Opérateur de chantier

Être âgé de plus de 18 ans, Comprendre, lire et écrire le français, Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur,

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 1 jour, soit 7 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation théorique type QCM.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.